

FICHE PRATIQUE 4 : GÉRER LES DONNÉES DE MANIÈRE RESPONSABLE ET RÉDUIRE LES USAGES ET STOCKAGES INUTILES¹



Objectif : Réduire l’empreinte carbone liée au stockage et à l’usage excessif de données

En novembre 2024, l'ADEME² estimait que les **centres de données en France pesaient près de la moitié (46%) de l'empreinte carbone du numérique**, contre uniquement 16% en 2022³.

En 2022, **la consommation électrique des 300 centres de données présents en France** était estimée à **10 térawattheures**, soit **2% de la consommation française totale** sur l'année⁴.

Le **volume mondial de données numériques** est estimé aujourd'hui à **147 zettabytes**, soit 147 milliards de gigabytes. Multiplié par dix en dix ans, il devrait encore augmenter de **+40% par an** durant les prochaines années avec le développement de l'intelligence artificielle générative⁵.

Selon Impact CO2, outil de simulation de l'impact carbone de l'ADEME, le **stockage d'1 Go⁶ de données dans le cloud génère 0,24 g de CO2e⁷ par an⁸**.

Cette fiche a pour objectif de guider les équipes dans la mise en place d'une gestion sobre et maîtrisée des données, en proposant des actions concrètes pour réduire les volumes stockés, limiter les usages inutiles et améliorer durablement l'empreinte carbone liée au traitement et à la conservation des informations.



¹ Sources de cette fiche pratique : rapports du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, l'Agence de la transition écologique (ADEME), le GIGREF, The Shift Project, l'Institut Numérique Responsable (INR), l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep), l'Alliance Française des Industries du Numérique (AFNUM), GreenIT, Entreprises pour l'environnement (Epe), IT for Business, la Caisse des dépôts et Consignations (CDC), l'Agence Française de Développement (AFD)

² L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

³ <https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/actualites/actualisation-ademe-impact/>

⁴ <https://www.rte-france.com/wiki-energie/data-centers-11-chiffres-sur-leur-essor-france-leurs-besoins-electricite>

⁵ <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/geographie-critique-des-ressources/articles/centres-de-donnees-intelligence-artificielle-cyberespace-pouvoir-et-territoire>

<https://infos.ademe.fr/magazine-janvier-2025/data-centers-la-face-pas-si-cachee-du-numerique/>

⁶ Gigaoctet

⁷ L'équivalent de dioxyde de carbone



⁸ <https://impactco2.fr/outils/usagenumerique/stockagedonnee>

Pourquoi des pictogrammes ?

Les pictogrammes   signalent des actions prioritaires, identifiées comme des « *quick wins* » de sobriété numérique : des gestes à mettre en œuvre en priorité, car ils combinent un impact environnemental fort avec un effort de mise en œuvre limité.



Étapes pratiques

- 1. Définir des quotas de stockage**, pour encourager la sobriété par la responsabilisation individuelle :
 - Fixer des plafonds de stockage par utilisateur (ex. 10 Go par collaborateur sur les espaces de partage collaboratifs),
 - Créer des alertes automatiques en cas de dépassement,
 - Supprimer les données devenues obsolètes.
- 2.   Traiter le « legacy data »** (dette de données), afin de réduire le stock historique et ses coûts invisibles :
 - Identifier les gisements de données héritées : archives non gouvernées, copies multiples, exports récurrents, données de test, historiques conservés par défaut, logs sur-conservés,
 - Classer les données par criticité (métier / réglementaire / sécurité) et définir des règles de cycle de vie (chaud/tiède/froid, archivage, anonymisation/pseudonymisation, suppression),
 - Mettre en place une trajectoire de réduction du stock (objectifs annuels) et suivre l'évolution des volumes par domaine (risques, conformité, reporting...),
 - Lorsque cela est compatible avec les besoins métiers, les exigences de sécurité/résilience et les contraintes réglementaires, automatiser l'archivage et la purge des données obsolètes.
- 3. Planifier des nettoyages**, afin réduire durablement les volumes inutiles :
 - Mettre en place, lorsque cela est possible au regard des besoins métiers et des contraintes réglementaires, des règles de suppression automatique pour les courriels de plus de 24 mois, fichiers non ouverts depuis longtemps - le laps de temps est à définir en fonction du type des données -, ou logs techniques obsolètes,
 - Supprimer les applications inutiles.

💧 Réduire les volumes stockés limite aussi les consommations d'énergie et d'eau associées au stockage et au refroidissement.

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut l'utilité de la gestion d'actifs pour les investisseurs et l'avenir de notre pays.

Elle regroupe plus de 400 membres, dont **environ 330 sociétés de gestion**, qui gèrent 90 % des encours sous gestion en France. Le montant de ces encours s'élève à **plus de 5 400 milliards d'euros**, montant le plus élevé des Etats membres de l'Union européenne.

L'AFG soutient le développement de la gestion d'actifs française au bénéfice des épargnants, des investisseurs et des entreprises. L'AFG s'investit pour une réglementation stable, efficace et compétitive, avec un engagement fort : permettre aux épargnants de financer leurs projets de vie tout en mobilisant l'épargne privée vers les entreprises qui se transforment.



AFG

Ensemble, s'investir
pour demain

17 Square Edouard VII,
75009 Paris

Avenue des Arts 56, 1000
Bruxelles

www.afg.asso.fr



FICHE PRATIQUE 4 : GÉRER LES DONNÉES DE MANIÈRE RESPONSABLE ET RÉDUIRE LES USAGES ET STOCKAGES INUTILES



4. **Rationaliser et optimiser la collecte des données**, pour limiter l'empreinte dès le recueil :
 - Collecter uniquement les données nécessaires,
 - Définir des durées de conservation adaptées,
 - Maîtriser les flux vidéo et les sauvegardes automatiques.

5. **Archiver les données froides⁹ sur des supports sobres**, lorsque cela est compatible avec les besoins métiers, les exigences de sécurité/résilience et les contraintes réglementaires, pour réduire la charge énergétique des serveurs actifs :
 - Quand la typologie des données le permet, déplacer les données non consultées depuis 24 mois vers des stockages « froids » (disques durs externes, cloud à faible fréquence d'accès),
 - Archiver hors ligne ce qui n'a pas besoin d'être constamment accessible.

6. 🚩🎯 **Privilégier les réunions internes en présentiel pour réduire l'usage de la vidéo** et diminuer l'empreinte énergétique des communications :
 - Favoriser les réunions internes en présentiel lorsque cela est possible, afin de limiter l'usage intensif de la vidéo,
 - Lorsque cela est compatible avec les besoins et les exigences métiers, adopter une politique « audio-first » pour les échanges courts ou les points de suivi, et réduire la visioconférence HD aux situations réellement nécessaires.

7. **Optimiser les communications électroniques**, pour réduire l'impact des e-mails et messageries :
 - Rédiger des messages concis, limiter les pièces jointes (ou utiliser des liens), archiver les discussions inactives, supprimer les notifications non essentielles, maîtriser le nombre de destinataires.

8. **Mesurer et reporter**, pour piloter et améliorer en continu :
 - Mettre en place un suivi et un reporting trimestriel, semestriel ou annuel indiquant par exemple les Go stockés par ETP¹⁰, le pourcentage de données de plus de 24 mois archivées, le volume total de données supprimées lors des campagnes, la taille moyenne des e-mails envoyés, les ratios minutes audio / vidéo en visioconférence... Ce reporting pourra aussi mesurer l'économie de coût du stockage.



⁹ Données peu ou pas consultées depuis une longue période (plusieurs mois ou années), conservées pour des raisons réglementaires, contractuelles ou métiers, dont l'usage opérationnel est faible. Elles peuvent être stockées sur des supports ou services à plus faible performance et plus faible coût énergétique (stockage « cold storage »).

¹⁰ Équivalent temps plein

À titre indicatif : outils possibles pour la gestion responsable des données ; liste non exhaustive

[Archifiltre](#)

[OCTAVE](#)

[ReSIP](#)

[VITAM](#)

[Maarch RM](#)

[TreeSize](#)

La sobriété des données au cœur du RGEN¹¹

Le **Référentiel général d'écoconception de services numériques (RGEN)**, élaboré sous l'égide de la **DINUM**¹², de l'**ADEME**, de l'**ARCEP**¹³ et de l'**ARCOM**¹⁴, consacre plusieurs de ses critères à la **gestion responsable de la donnée**. Ces critères, disséminés à travers les chapitres Stratégie, Backend, Hébergement et Algorithmie, traduisent une même philosophie : concevoir des services numériques où chaque donnée compte, et où la maîtrise des volumes devient un levier essentiel de sobriété environnementale. Le référentiel formule pour cela plusieurs fiches pratiques incitant à :

- **Limiter la collecte à l'essentiel** : définir les données réellement nécessaires au fonctionnement du service, éviter la sur-collecte et limiter la production ou l'acquisition de nouvelles données lorsque des ressources existantes peuvent être réutilisées ;
- **Maîtriser la conservation des données** : le référentiel encourage la définition de durées de vie précises et l'archivage sélectif, pour éviter l'accumulation de données inactives et réduire l'empreinte des espaces de stockage ;
- **Adapter le stockage à l'usage** : distinguer les données actives des données archivées, et choisir des modes d'hébergement adaptés à leur fréquence d'utilisation : serveurs rapides pour les données « chaudes », stockage plus économe pour les données « froides » ;
- **Limiter la duplication des informations** : questionner la redondance, souvent mise en place par habitude ou par excès de prudence, et répliquer uniquement les données essentielles à la résilience du service ;
- **Réduire les données mobilisées par l'intelligence artificielle** : le RGEN souligne que l'apprentissage automatique requiert d'importants volumes de données et d'énergie. Il recommande de privilégier la réutilisation de jeux de données existants, libres de droit, et de limiter la collecte et l'entraînement à ce qui est réellement pertinent.

¹¹ https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/docs/2024/rgen-mai2024/referentiel_general_ecoconception_des_services_numeriques_version_2024.pdf

¹² La direction interministérielle du numérique

¹³ L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse

¹⁴ L'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut l'utilité de la gestion d'actifs pour les investisseurs et l'avenir de notre pays.

Elle regroupe plus de 400 membres, dont **environ 330 sociétés de gestion**, qui gèrent 90 % des encours sous gestion en France. Le montant de ces encours s'élève à **plus de 5 400 milliards d'euros**, montant le plus élevé des Etats membres de l'Union européenne.

L'AFG soutient le développement de la gestion d'actifs française au bénéfice des épargnants, des investisseurs et des entreprises. L'AFG s'investit pour une réglementation stable, efficace et compétitive, avec un engagement fort : permettre aux épargnants de financer leurs projets de vie tout en mobilisant l'épargne privée vers les entreprises qui se transforment.



AFG

Ensemble, s'investir
pour demain

17 Square Edouard VII,
75009 Paris

Avenue des Arts 56, 1000
Bruxelles

www.afg.asso.fr

